



# Complément Personnes immigrantes

Guide des bonnes pratiques en itinérance

## PERSONNES IMMIGRANTES

Les personnes en situation d'itinérance qui présentent un parcours migratoire constituent un groupe diversifié présentant un large éventail de caractéristiques et d'expériences, en fonction par exemple de leur genre, de leur âge ou de leur situation familiale. Toutefois, un certain nombre d'éléments qui leur sont spécifiques sont à considérer.

### QUI SONT LES PERSONNES IMMIGRANTES EN SITUATION D'ITINÉRANCE ?

Le terme « immigrant » sera utilisé dans le présent texte pour désigner les personnes ayant immigré au Canada en provenance d'un autre pays, qu'ils aient ou non l'intention de rester au Canada durablement, ce qui comprend les personnes ayant reçu la citoyenneté canadienne, les résidents permanents, les non-résidents<sup>[01]</sup> ainsi que les personnes dont la revendication de statut (par exemple, une demande d'asile) a été refusée. Les « non-résidents » sont les visiteurs, les étudiants étrangers, les revendicateurs du statut de réfugié (demandeurs d'asile) ou les détenteurs d'un permis de travail temporaire. Les « résidents permanents » se regroupent en trois catégories : résidents économiquement sélectionnés (ou immigrants économiques), regroupement familial ou réfugiés. Les termes « nouvel immigrant » ou « immigrant récent » désignent une personne établie au Canada depuis moins de cinq ans<sup>[02]</sup>.

Le dénombrement des personnes en situation d'itinérance réalisé le 24 avril 2018 dans 11 régions du Québec a permis d'en savoir plus sur les personnes en situation d'itinérance issues de l'immigration. Les personnes immigrantes représentaient 11 % des personnes dénombrées. Plus précisément, 9 % de celles-ci ont déclaré être arrivées au Canada en tant qu'immigrants économiques ou parrainés par leur famille, un peu plus de 1 % en tant que réfugiés et un peu moins de 1 % en tant que demandeurs d'asile<sup>[03]</sup>.

Les personnes immigrantes en situation d'itinérance se trouvaient beaucoup plus nombreuses à Montréal, où elles représentaient 19 % de l'échantillon, comparativement à une proportion variant entre 3 % et 7 % dans d'autres grandes villes, dans les banlieues et dans les petites et moyennes municipalités du Québec<sup>[03]</sup>. Ce nombre reste toutefois largement inférieur au pourcentage d'immigrants de première génération (34 %) résidant à Montréal<sup>[04]</sup>.

Ce dénombrement révélait aussi que 13 % des femmes en situation d'itinérance au Québec ont déclaré un statut d'immigration, contre 10 % d'hommes<sup>[03]</sup>. Sur l'île de Montréal, elles sont même 25 % à déclarer un statut d'immigration, contre 18 % des hommes<sup>[04]</sup>. Si la proportion des personnes immigrantes en situation d'itinérance augmente au Québec depuis quelques années, cela serait particulièrement le cas chez les femmes immigrantes<sup>[01]</sup>. Les femmes immigrantes en situation d'itinérance seraient généralement plus jeunes et plus susceptibles d'être accompagnées de leurs enfants que leurs homologues non immigrantes<sup>[05,06]</sup>. De plus, la prévalence de l'itinérance cachée serait forte chez les femmes immigrantes, plusieurs d'entre elles vivant dans des abris de fortune ou encore adoptant des stratégies de « couchsurfing », c'est-à-dire d'hébergement temporaire par des proches ou des connaissances<sup>[07,08]</sup><sup>1</sup>.

## QU'EST-CE QUI CARACTÉRISE LEURS TRAJECTOIRES VERS L'ITINÉRANCE ?

Le passage à l'itinérance chez les personnes immigrantes, comme pour l'ensemble des personnes en situation d'itinérance, est caractérisé par l'articulation de réalités structurelles, institutionnelles et interpersonnelles<sup>[09]</sup>.

Notons que les cinq premières années suivant l'établissement dans un nouveau pays seraient cruciales pour l'intégration à long terme des personnes immigrantes<sup>[10]</sup>. Trouver un logement

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information sur l'itinérance cachée au Canada, voir [ce rapport](#) publié par Statistique Canada (2016).

abordable constitue un facteur déterminant d'intégration, mais il s'agit de l'obstacle le plus souvent rencontré par les nouveaux immigrants<sup>[11,12]</sup>. Dans un contexte de faible offre de logements abordables et de réduction continue du parc locatif, on observe un nombre croissant de personnes immigrantes ayant recours aux ressources d'hébergement d'urgence ou aux maisons d'hébergement<sup>[13]</sup>.

Les personnes immigrantes seraient à risque de vivre une situation d'itinérance en raison de discriminations lors de la recherche d'un logement ou d'un emploi, de la non-reconnaissance de leur expérience professionnelle et de leurs diplômes, d'emplois précaires, de délais associés à l'obtention d'un permis de travail obligatoire pour les personnes sans statut de résidence permanente, et de services de soutien et d'établissement aux immigrants insuffisants<sup>[02,14-16]</sup>.

Le processus d'immigration en soi, avec son lot d'épreuves et de stress, peut aussi contribuer à la trajectoire vers l'itinérance, notamment à cause des deuils et des chocs culturels qui y sont associés, de la perte de repères, des barrières linguistiques ainsi que de l'absence d'un réseau de soutien à l'arrivée qui serait long à construire<sup>[17,18]</sup>.

Certaines personnes immigrantes en situation de précarité résidentielle peuvent craindre de fournir de l'information aux services d'aide (peur de compromettre leur statut d'immigrant, d'être expulsés, méfiance envers les employés de l'État à la suite de traumatismes subis dans leur pays d'origine), ce qui pourrait aussi nuire à leur stabilité résidentielle<sup>[14]</sup>.

Le cumul de l'occupation d'un logement insalubre ou surpeuplé, d'une mauvaise santé, d'une situation d'isolement social et de difficultés d'insertion socioprofessionnelle pourrait conduire les personnes immigrantes à l'itinérance<sup>[19]</sup>. Les personnes immigrantes seraient plus susceptibles que les personnes non immigrantes de vivre dans des logements surpeuplés ou insalubres, surtout dans les premières années de leur arrivée au Québec. Moins de 1 % des logements loués par des ménages non immigrants seraient surpeuplés, comparativement à 10 % dans le cas des ménages immigrants arrivés au Québec après l'an 2000<sup>[20]</sup>. Les ruptures professionnelles et familiales seraient aussi des motifs souvent invoqués par les personnes immigrantes pour expliquer la perte de leur logement<sup>[21]</sup>.

Les trajectoires des personnes immigrantes vers la situation d'itinérance varient selon le genre, l'âge, et le statut migratoire. Plusieurs femmes immigrantes invoqueraient le fait d'avoir été victimes de violence conjugale comme motif les ayant menées à quitter leur

logement, situation qui les rendrait susceptibles ensuite de basculer dans l'itinérance<sup>[21]</sup>. Chez les femmes immigrantes sans statut, des facteurs spécifiques pourraient contribuer à un appauvrissement et mener à la perte de logement, par exemple la difficulté à trouver un emploi et celle d'assumer les coûts des soins de santé lors d'une grossesse et d'un accouchement. Elles pourraient se voir ainsi contraintes de fréquenter les maisons d'hébergement avec leur bébé<sup>[22]</sup>.

Les étudiants étrangers ne seraient pas à l'abri d'une précarisation de leur situation résidentielle. Comme d'autres catégories d'immigrants, ils doivent respecter un certain nombre de conditions pour conserver leur permis d'études et rester au Canada<sup>2</sup>. Dans le cas, par exemple, où ils devraient cesser leurs études pour cause d'épuisement ou de maladie, ils pourraient chercher à cacher cette situation, y compris à leur famille si celle-ci entretient de grandes attentes à leur égard ou contribue financièrement à leur séjour à l'étranger. Ils pourraient ainsi se retrouver dans des ressources d'hébergement d'urgence, isolés socialement, sans statut de résidence permanente, ignorant comment se débrouiller dans le système<sup>[23]</sup>.

## LEURS EXPÉRIENCES : QUELLES SPÉCIFICITÉS ?

Les personnes immigrantes en situation d'itinérance seraient touchées par diverses formes de discrimination et feraient face à d'autres défis particuliers liés à leur statut au pays. Les personnes immigrantes en situation d'itinérance peuvent vivre, en raison du cumul d'identités marginalisées (pauvreté, itinérance, statut de minorité visible ou LGBTQ+), davantage de discrimination que les personnes non immigrantes<sup>[24,25]</sup>. C'est d'autant plus le cas pour les femmes immigrantes et pour les personnes qui vivent aussi de la discrimination en raison de problèmes de santé mentale ou de déficience physique ou intellectuelle<sup>[25]</sup>. Ces expériences de discrimination sont vécues lors de la recherche d'un logement, d'un emploi, dans les interactions avec la police, de même que dans les services sociaux et de santé<sup>[25]</sup>. La stigmatisation vécue par les personnes immigrantes en situation d'itinérance peut également conduire certaines personnes à interioriser une perception négative d'elles-mêmes, à se distancier de leurs communautés culturelles d'appartenance et à limiter les contacts avec leurs proches, tout cela contribuant à leur isolement social<sup>[25]</sup>.

---

<sup>2</sup> Voir les informations à cet égard le site web d'[ÉduCanada](http://EduCanada).

La réalité des personnes immigrantes en situation d'itinérance serait différente pour les personnes possédant un statut d'immigration comparativement à celles sans statut ou en attente d'une régularisation de leur situation. Notons que les modalités d'accès aux services varient selon le statut de la personne (par ex. : immigrant avec citoyenneté, résident permanent, demandeur d'asile, sans statut)<sup>3[26]</sup>. Si les expériences de traumatismes sont fréquentes chez l'ensemble des personnes en situation d'itinérance, la nature de ces traumatismes serait différente pour plusieurs personnes immigrantes, particulièrement les réfugiés et les demandeurs d'asile, en raison des facteurs mêmes les ayant amenées à émigrer (conflits armés dans le pays d'origine, violences de masse, etc.). Les personnes en attente de la confirmation de leur statut d'immigration pourraient aussi vivre beaucoup d'anxiété, en plus du stress lié à leur situation d'itinérance ou d'instabilité résidentielle. Elles pourraient en effet attendre des années et devoir défrayer des sommes importantes en frais d'avocats ou en frais administratifs avant de pouvoir régulariser leur situation, une fois admises en ressources d'hébergement d'urgence<sup>[22]</sup>.

## **QUELS SONT LES BESOINS PARTICULIERS DES PERSONNES IMMIGRANTES EN SITUATION D'ITINÉRANCE ?**

Les personnes immigrantes en situation d'itinérance ont avant tout besoin de pouvoir participer pleinement à la société d'accueil. Pour ce faire, elles peuvent avoir besoin de recevoir un soutien et une aide rapides afin, par exemple, d'acquérir la langue d'usage de leur pays d'accueil ; de s'orienter dans les services<sup>[27]</sup> ; d'être informées de leurs droits<sup>[16,28]</sup> ; de créer des ponts avec la communauté d'accueil ; d'accéder à un emploi<sup>[29]</sup> ; de bénéficier de services de traduction ou d'interprétation dans leur langue maternelle lorsqu'elles ont recours aux services<sup>[30]</sup> ; d'avoir accès à des services culturellement sensibles et adaptés dans différentes sphères de leur vie<sup>[02,22]</sup>.

## **QUELS SONT LES OBSTACLES À L'UTILISATION DES SERVICES ?**

Les personnes immigrantes en situation d'itinérance peuvent ne pas avoir recours aux services auxquels elles ont droit pour de nombreux motifs, par exemple une incompréhension des

---

<sup>3</sup> Consulter ce [guide de formation](#) développé par Médecins du Monde pour mieux comprendre les différents statuts d'immigration et en apprendre plus sur l'intervention auprès des personnes à statut précaire et sans statut.

services leur étant destinés, la peur de perdre leur statut, ainsi qu'une perception différente des services et un rapport différent à ceux-ci en lien avec leur culture d'origine ou avec la discrimination vécue.

En général, le fonctionnement du système serait moins familier aux personnes immigrantes en situation d'itinérance qu'à leurs paires non immigrantes<sup>[22]</sup>. Elles peuvent aussi ne pas connaître leurs droits dans la société d'accueil (concernant le bail, les normes du travail, etc.)<sup>[26]</sup>. Les personnes immigrantes à statut précaire, sans statut ou demandeuses d'asile pourraient craindre d'être déportées ou qu'une demande de services nuise à leur dossier à l'immigration. Une femme parrainée victime de violence conjugale, par exemple, pourrait avoir peur d'être expulsée et ignorer qu'elle pourrait, à l'inverse, recevoir du soutien afin de se reloger ailleurs<sup>[26]</sup>. Ces personnes pourraient également être inquiètes du respect de la confidentialité relativement aux informations les concernant.

Selon la communauté culturelle à laquelle elles s'identifient, les personnes ou leurs proches peuvent entretenir des croyances et des perceptions au sujet de l'itinérance différentes de la culture dominante, amenant de possibles difficultés de communication et de compréhension avec les prestataires de services, de même qu'une réticence à utiliser des services utilisant le vocable « itinérance »<sup>[25]</sup>. Certaines personnes immigrantes en situation d'itinérance auraient tendance à utiliser les réseaux informels présents dans leur communauté plutôt que les services offerts par le réseau formel de leur territoire, par peur d'être un fardeau pour le système<sup>[29]</sup>. Se trouver dans une ressource d'hébergement d'urgence ou une maison d'hébergement pourrait susciter chez les personnes immigrantes une appréhension et un sentiment d'isolement ; elles pourraient ne pas s'y sentir à leur place<sup>[14]</sup>. Elles pourraient vivre du stress ou éprouver des incompréhensions dans des services qui opèrent en fonction de la culture dominante, dont les normes peuvent être différentes des leurs. Ce stress pourrait être exacerbé par des problèmes de nature linguistique, la rareté des services d'interprétation dans les services d'aide ne permettant pas toujours de répondre aux personnes immigrantes dans leur langue d'origine<sup>[14]</sup>.

Les ressources d'aide ainsi que certains propriétaires peuvent aussi agir de façon discriminatoire, voire faire preuve de racisme à l'endroit des personnes immigrantes en situation d'itinérance<sup>[14]</sup>. Ces multiples expériences de discrimination peuvent amener les personnes immigrantes en situation d'itinérance à éviter certains services, ce qui peut entraîner une dégradation de leurs conditions de vie ou de santé<sup>[24]</sup>.

## QUELLES SONT LES PISTES D'INTERVENTION À PRIVILÉGIER ?

### POUR TOUTES LES PERSONNES IMMIGRANTES EN SITUATION D'ITINÉRANCE OU À RISQUE DE L'ÊTRE

- Adopter une approche réflexive face aux différences culturelles au sein des populations issues de l'immigration en situation d'itinérance<sup>[18,31,32]</sup>. Être sensible, par exemple :
  - Aux manières d'envisager les questions de santé (mentale ou physique)
  - Aux variations dans le rapport au corps
  - Aux façons de réagir ou d'interagir dans un contexte de relation d'aide.
- Considérer l'impact potentiel de la trajectoire d'immigration et de l'immigration en elle-même sur les personnes<sup>[33]</sup>. Prendre en compte la possibilité de traumatismes liés au vécu dans le pays d'origine. Faciliter l'accès à un soutien psychologique au besoin<sup>[26]</sup>.
- Explorer la possibilité d'adapter certains services offerts à la diversité des besoins des personnes immigrantes dans les ressources d'hébergement (et dans d'autres services)<sup>[34]</sup>.
- S'informer des diverses ressources œuvrant auprès des populations immigrantes dans son secteur et explorer les collaborations possibles avec celles-ci<sup>[4][02,35]</sup>.
- Fournir des informations sur les services, les ressources et les formes d'aide dont elles peuvent bénéficier dans la société d'accueil (par ex. : programmes sociaux s'adressant aux mères à faible revenu, activités communautaires offertes aux familles de la communauté, ressources d'hébergement, etc.). À noter que les immigrants sans résidence permanente n'ont pas nécessairement accès à tous les services gouvernementaux. Consulter par exemple le [Guide des mesures et des services d'Emploi Québec](#) ou contacter le bureau de [Services Québec](#) le plus proche pour avoir plus d'informations sur les mesures disponibles pour les personnes immigrantes.

---

<sup>4</sup> Consulter la [liste des membres](#) de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes offrant des services dans les différentes régions du Québec.

- Favoriser l'accès à des programmes d'information sur la culture et la vie au Québec et au Canada<sup>[02,36]</sup>.
- Favoriser l'accès aux services d'interprétation existants afin de répondre aux questions des personnes dans leur langue et qu'elles soient informées de leurs droits<sup>[14]</sup>.
- Utiliser un langage accessible et s'assurer de la compréhension des personnes concernant les renseignements donnés<sup>[02,18]</sup>.
- Accompagner la recherche d'un domicile et l'accès à des séances d'information sur des sujets touchant au logement (bail, droits et devoirs, discrimination, recherche de logement, assurances)<sup>[02,14,15,22,28]</sup>. Lorsque disponible, recourir à une banque de logements multilingue dont les logis ont été inspectés préalablement. Lorsque disponible, recourir à une banque de logements multilingue dont les logis ont été inspectés préalablement, telle que celle constituée par le [Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement \(ROMEL\)](#).
- Si requis, assurer l'arrimage avec les réseaux d'habitation ou l'organisme offrant l'hébergement. Consulter la fiche [Accompagner les personnes vers la stabilité résidentielle](#).
- Travailler de concert avec les organismes ou les entreprises souhaitant embaucher de nouveaux immigrants.
- Créer des occasions d'échanges avec des familles de la communauté d'accueil, issues ou non de l'immigration, dans une optique de partage interculturel et d'intégration<sup>[02]</sup>.

#### POUR LES PERSONNES REVENDIQUANT UN STATUT (DEMANDEURS D'ASILE) OU DONT LA DEMANDE DE STATUT A ÉTÉ REFUSÉE<sup>6</sup>

- Accompagner ou faciliter la référence vers des services ou des organismes reconnus offrant une assistance juridique aux personnes souhaitant régulariser leur statut

---

<sup>6</sup> Voir le [guide de formation](#) de Médecins du Monde cité plus haut.

ou en attente de la confirmation de leur statut d'immigration. Accompagner ou faciliter la référence vers des services ou des organismes reconnus offrant une assistance juridique aux personnes souhaitant régulariser leur statut ou en attente de la confirmation de leur statut d'immigration. *L'organisme [Justice Pro Bono](#), par exemple, offre des conseils juridiques gratuits. Consulter également le site [Boussole juridique](#) qui permet de retrouver, à l'échelle du Québec, des ressources juridiques gratuites ou à faibles coûts, notamment en matière d'immigration.*

- Se renseigner sur les modalités d'accès aux soins et aux services sociaux pour cette population spécifique. *Consulter par exemple le site web du Gouvernement du Canada sur le [Programme fédéral de santé intérimaire](#).*

# POUR EN SAVOIR PLUS

---

## COMPLÉMENTS D'INFORMATION POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES PERSONNES IMMIGRANTES APPARTENANT À CERTAINS SOUS-GROUPES DE PERSONNES EN SITUATION D'ITINÉRANCE :

- [Femmes](#)
- [Hommes](#)
- [Jeunes](#)
- [Personnes âgées](#)
- [Personnes LGBTQ+](#)

## LISTE DES RÉFÉRENCES

01. Gouvernement du Canada. (2017). *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration* (rapport annuel ; p. 47). Gouvernement du Canada. <https://www.canada.ca/fr/immigration-refugies-citoyennete/organisation/publications-guides/rapport-annuel-parlement-immigration-2017.html>
02. Lewis, C. (2016). *L'itinérance et les risques d'itinérance chez les personnes immigrantes de Montréal* (Une réalité urbaine, p. 19). Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal. [https://www.mmfim.ca/wp-content/uploads/2016/10/C.Lewis\\_DossierImmigrant\\_BlogMMFIM\\_2016.pdf](https://www.mmfim.ca/wp-content/uploads/2016/10/C.Lewis_DossierImmigrant_BlogMMFIM_2016.pdf)
03. Latimer, E., et Bordeleau, F. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance au Québec le 24 avril 2018* (p. 267). Ministère de la Santé et des Services sociaux. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-002292/>
04. Latimer, E., et Bordeleau, F. (2019). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance sur l'île de Montréal le 24 avril 2018* (version révisée du 8 avril 2019 ; p. 143). Ville de Montréal et CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. <https://jecomptemtl2018.ca/wp-content/uploads/2019/04/rapport-montral-rvision-8-avril-2019.pdf>

05. Conseil des Montréalaises. (2017). *L'itinérance des femmes à Montréal. Voir l'invisible* (p. 36). Ville de Montréal. [http://fedec.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/2017\\_cm\\_itinerance\\_des\\_femmes\\_imp.pdf](http://fedec.qc.ca/sites/default/files/upload/documents/publications/2017_cm_itinerance_des_femmes_imp.pdf)
06. Latimer, E., McGregor, J., Méthot, C., et Smith, A. (2015). *Je compte Montréal 2015. Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015* (p. 87). Ville de Montréal. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D\\_SOCIAL\\_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT\\_DENOMBREMENT\\_ITINERANCE\\_102015.PDF](http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT_DENOMBREMENT_ITINERANCE_102015.PDF)
07. Hiebert, D., D'Addario, S., et Sherrell, K. (2005). *The profile of absolute and relative homelessness among immigrants, refugees and refugee claimants in the GVRD* (rapport final ; p. 160). MOSAIC. [http://homelesshub.ca/sites/default/files/NRP\\_002\\_EN\\_The\\_Profile\\_of\\_Absolute\\_and\\_Relative\\_Homele.pdf](http://homelesshub.ca/sites/default/files/NRP_002_EN_The_Profile_of_Absolute_and_Relative_Homele.pdf)
08. Raicevic, A. (2013). *Immigrants, refugees and the risk of homelessness: Analyzing the barriers to adequate and affordable housing* (mémoire de maîtrise, Ryerson University). <http://digital.library.ryerson.ca/islandora/object/RULA%3A2053/datastream/OBJ/view>
09. Roy, S., et Hurtubise, R. (2007). *L'itinérance en questions. Presses de l'Université du Québec*. <https://www.puq.ca/catalogue/livres/itinérance-questions-1561.html>
10. Pleace, N. (2010). Immigration and homelessness. Dans E. O'Sullivan, V. Busch-Geertsema, D. Quilgars et N. Pleace (dir.), *Homelessness research in Europe* (p. 143-162). Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abri (FEANTSA). <https://www.feantsaresearch.org/download/ch078336636212332857192.pdf>
11. Hiebert, D. (2010). Les nouveaux arrivants sur le marché canadien de l'habitation. *Canadian Issues / Thèmes canadiens, Automne 2010*, 8-15.
12. Preston, V., Murdie, R., D'Addario, S., Sibanda, P., Murnaghan, A. M., Logan, J., et Ahn, M. H. (2011). *Precarious housing and hidden homelessness among refugees, asylum seekers, and immigrants in the Toronto Metropolitan Area* (p. 123). Center of Excellence for Research on Immigration and Settlement — Toronto (CERIS). <https://refugeereseach.net/wp-content/uploads/2016/11/Preston-et-al-2011-Precarious-housing-for-newcomers-in-Toronto.pdf>
13. Gulliver, T. (2014). *Nouveaux arrivants*. Canadian Observatory on Homelessness / Homeless Hub. <https://www.rondpointdelitinerance.ca/solutions/nouveaux-arrivants>
14. Dunn, S. (2003). *Best practices for working with homeless immigrants and refugees: A community-based action-research project* (projet de recherche-action communautaire). Access Alliance Multicultural Community Health Centre. <https://accessalliance.ca/wp-content/uploads/2018/06/Best-Practices-for-Working-with-Homeless-Immigrants-and-Refugees-Phase-1-Research.pdf>
15. Ballay, P., et Bulthuis, M. (2004). Le nouveau visage de l'itinérance. *Nos diverses cités*, 1, 122-126.

16. Preston, V., Murdie, R., Wedlock, J., Agrawal, S., Anucha, U., D'Addario, S., Kwak, M. J., Logan, J., et Murnaghan, A. M. (2009). Immigrants and homelessness—at risk in Canada's outer suburbs. *The Canadian Geographer | Le Géographe canadien*, 53(3), 288-304.  
<https://doi.org/10.1111/j.1541-0064.2009.00264.x>
17. Klodawsky, F., Aubry, T., et Nemiroff, R. (2010). Sortir de l'itinérance : Comparaison longitudinale entre des personnes et des familles nées à l'étranger et au Canada. *Canadian Issues | Thèmes canadiens, Automne 2010*, 50-52.
18. Goldman, R., Cardoso, L., Bourdeau, F., et Lachance, M. (2018). *Itinéraire d'un demandeur d'asile. Cahier du Participant* (p. 13). Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes. [http://tcri.qc.ca/images/publications/volets/volet-formation/2018/cahier\\_du\\_participant- itineraire\\_dun\\_DA\\_site\\_web.pdf](http://tcri.qc.ca/images/publications/volets/volet-formation/2018/cahier_du_participant- itineraire_dun_DA_site_web.pdf)
19. Newbold, K. B. (2010). Les liens entre les questions d'établissement, de santé, de logement et de sans-abrisme touchant les immigrants au Canada. *Canadian Issues | Thèmes canadiens, Automne 2010*, 30-34.
20. Dutil, D. (2010). Les immigrants et le logement dans les régions administratives du Québec. *Habitation Québec. Le bulletin d'information de la Société d'habitation du Québec*, 4(2), 1-16.
21. Dietrich-Ragon, P. (2017). Aux portes de la société française. Les personnes privées de logement issues de l'immigration. *Population*, 72(1), 7-38. Cairn.info.  
<https://doi.org/10.3917/popu.1701.0007>
22. Paradis, E., Novac, S., Sarty, M., et Hulchanski, J. David. (2010). Itinérance et logement chez les immigrants avec statut, les immigrants sans statut et les familles dont les membres sont nés au Canada, à Toronto. *Canadian Issues | Thèmes canadiens, Automne 2010*, 40-44.
23. La rue des Femmes. (2018). *Portait de l'itinérance au féminin. Réalité 2018* (rapport de recherche ; p. 22) <http://www.laruedesfemmes.org/wp-content/uploads/2018/11/Litinerance-au-feminin-2018.pdf>
24. Weisz, C., et Quinn, D. M. (2018). Stigmatized identities, psychological distress, and physical health: Intersections of homelessness and race. *Stigma and Health*, 3(3), 229-240.  
<https://doi.org/10.1037/sah0000093>
25. Zerger, S., Bacon, S., Corneau, S., Skosireva, A., McKenzie, K., Gapka, S., O'Campo, P., Sarang, A., et Stergiopoulos, V. (2014). Differential experiences of discrimination among ethnoracially diverse persons experiencing mental illness and homelessness. *BMC Psychiatry*, 14, 353. <https://doi.org/10.1186/s12888-014-0353-1>

26. Walsh, C. A., Hanley, J., Ives, N., et Hordyk, S. R. (2016). Exploring the experiences of newcomer women with insecure housing in Montréal Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 17, 887-904. <https://doi.org/10.1007/s12134-015-0444-y>
27. Polillo, A., et Sylvestre, J. (2019). An exploratory study of the pathways into homelessness among of foreign-born and Canadian-born families: A timeline mapping approach. *Journal of Social Distress and Homelessness*, 1-14. <https://doi.org/10.1080/10530789.2019.1705518>
28. Texeira, C., et Halliday, B. (2010). Introduction : Immigration, logement et sans-abrisme. *Canadian Issues | Thèmes Canadiens, Automne 2010*, 3-7.
29. Greenberg, T., et Martinez-Reyes, E. (2010). *Hidden: Newcomer experiences of homelessness at Fred Victor and The Learning Enrichment Foundation* (p. 24). Fred Victor and The Learning Enrichment Foundation. <https://www.homelesshub.ca/resource/hidden-newcomer-experiences-homelessness-fred-victor-and-learning-enrichment-foundation>
30. Thurston, W. E., Roy, A., Clow, B., Este, D., Gordey, T., Haworth-Brockman, M., McCoy, L., Rapaport Beck, R., Saulnier, C., et Carruthers, L. (2013). Pathways into and out of homelessness: Domestic violence and housing security for immigrant women. *Journal of Immigrant & Refugee Studies*, 11(3), 278-298. <https://doi.org/10.1080/15562948.2013.801734>
31. Regroupement des intervenantes et intervenants francophones en santé et services sociaux de l'Ontario — RIFSSSO. (2010). *Les compétences culturelles chez les intervenants* (p. 16). <http://www.rifssso.ca/wp-content/uploads/2008/05/COMPETENCES-CULTURELLES-FINAL.pdf>
32. Cohen-Émerique, M. (1993). L'approche interculturelle dans le processus d'aide. *Revue Santé mentale au Québec*, 18(1), 71-91. <https://doi.org/10.7202/032248ar>
33. Gajardo, C. (2010). En route vers chez soi : Travailler avec des immigrants et des réfugiés sans-abri. *Canadian Issues | Thèmes canadiens, Automne 2010*, 119-120.
34. Gulliver, T. (2014). *Communautés racialisées*. Canadian Observatory on Homelessness / Homeless Hub. <https://www.rondpointdelitinerance.ca/solutions/communaut%C3%A9s-racialis%C3%A9es>
35. Hurtubise, R., et Babin, P.-O. (2010). *Rapport de recherche : Équipes itinérance en santé du Québec. Description des pratiques innovantes* (Cahier des récits de pratique ; p. 113). Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS). <https://www.cremis.ca/publications/articles-et-medias/les-equipes-itinerance-en-sante-du-quebec-description-des-pratiques-innovante/>
36. Chiu, S., Redelmeier, D. A., Tolomiczenko, G., Kiss, A., et Hwang, S. W. (2009). The health of homeless immigrants. *Journal of Epidemiology & Community Health*, 63(11), 943-948. <https://doi.org/10.1136/jech.2009.088468>



## Principes clés: un premier pas dans le Guide

- Principes clés du Guide des bonnes pratiques en itinérance

## Fiches sur les pratiques de base à adopter

- Accueillir des personnes en situation d'itinérance dans les services
- Répondre aux besoins et orienter dans les services
- Donner des soins de santé à des personnes en situation d'itinérance
- Accompagner des personnes en situation d'itinérance

## Fiches sur les situations défi rencontrées dans l'intervention

- Protéger les personnes lorsque leur état ou la situation le requiert
- Susciter l'engagement et l'implication chez les personnes
- Comprendre et agir auprès des personnes dont les comportements dérangent
- Soutenir les personnes présentant un trouble lié à l'utilisation d'une substance et un trouble mental
- Accompagner des personnes en contact avec la justice
- Assurer le relais avant, pendant et après un passage en hébergement dans un établissement ou dans un organisme
- Intervenir auprès des personnes lors d'un passage en centre hospitalier
- Agir sur l'instabilité résidentielle pour prévenir le passage vers l'itinérance
- Accompagner les personnes vers la stabilité résidentielle
- Accompagner les personnes des Premières Nations et les Inuit en situation d'itinérance

## Compléments d'information sur certaines populations

- Femmes
- Hommes
- Jeunes
- Personnes âgées
- Personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme
- Personnes ayant une déficience physique
- Personnes immigrantes
- Personnes LGBTQ+
- Personnes des Premières Nations et Inuit

HURTUBISE, Roch, ROY, Laurence, TRUDEL, Lucie, ROSE, Marie-Claude et PEARSON, Alexis (2021).  
Guide des bonnes pratiques en itinérance. Montréal : CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

## ÉDITION

La Direction de l'enseignement universitaire et de la recherche  
du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal

Le Guide des bonnes pratiques en itinérance découle du mandat confié au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal et réalisé par le CREMIS grâce au soutien financier du ministère de la Santé et des Services sociaux et en collaboration avec ce dernier, afin d'appuyer le déploiement de la *Stratégie d'accès aux services de santé et aux services sociaux pour les personnes en situation d'itinérance ou à risque de le devenir*, dans le cadre du *Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020 – Mobilisés et engagés pour prévenir et réduire l'itinérance*.

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Bibliothèque et Archives Canada, 2021

ISBN: 978-2-550-86646-6 (PDF)

Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable du CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

Pour citer ce document:

HURTUBISE, Roch, ROY, Laurence, TRUDEL, Lucie, ROSE, Marie-Claude et PEARSON, Alexis (2021). *Guide des bonnes pratiques en itinérance*. Montréal : CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

© CREMIS, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, 2021